



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

EDF et GDF

Question écrite n° 64494

Texte de la question

M. Claude Billard attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la dégradation des relations sociales existant dans certains centres EDF-GDF. C'est notamment le cas depuis plusieurs mois dans le département du Lot, au centre de Cahors. Les organisations syndicales ont à maintes reprises protesté contre des manquements au code du travail et des entraves à l'exercice du droit syndical commis par la direction de l'établissement. Ces faits, qui pour certains d'entre eux ont fait l'objet d'une saisine de l'inspection départementale du travail, ne devraient pas avoir cours dans une grande entreprise publique comme EDF-GDF dont l'excellence des performances repose en grande partie sur la motivation de ses agents. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir intervenir auprès de la direction générale de l'entreprise pour qu'elle fasse cesser de telles pratiques qui nuisent à la réputation d'EDF-GDF et provoquent de lourdes tensions au sein du personnel.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est très attaché au respect des droits syndicaux et statutaires de l'ensemble des salariés des industries électrique et gazière ainsi qu'à la qualité du dialogue social au sein des entreprises publiques de ce secteur d'activité. La direction du personnel et des relations sociales d'Electricité de France-Gaz (EDF-GDF) a donc été saisie par les services du secrétariat d'Etat à l'industrie des préoccupations évoquées dans la question posée au sujet de la situation du centre de Cahors. En outre, dans le cadre de leur mission d'inspection du travail sur les ouvrages des industries électrique et gazière, les agents des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement veillent, en collaboration avec les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, au respect des dispositions du code du travail ainsi que du statut national du personnel des industries électrique et gazière.

Données clés

Auteur : [M. Claude Billard](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64494

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4206

Réponse publiée le : 24 septembre 2001, page 5464